

DEC_0210_2026



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC C: GOOD MORNING POUR LE SPECTACLE "LOUIS CATTELAT

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,
VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération du conseil municipal n° 0033-2026 en date du 20 mars 2026 portant délégation au Maire ;

CONSIDÉRANT la programmation culturelle du théâtre l'Eclat pour la saison 2026-2027,

Le Maire décide de signer un contrat de cession avec C : GOOD MORNING domicilié 91 avenue de la République 75011 PARIS pour une représentation du spectacle « Louis Cattelat » au théâtre l'Eclat le samedi 5 décembre 2026 pour un montant de 5.275 € TTC.

Fait à Pont-Audemer, le 22 mai 2026

Le Maire



Alexis DARMOIS

